



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 27 MARS 2014

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2013	2
4	VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2013	2
5	PROPOSITION ET VALIDATION D'UN CALENDRIER ANNUEL DE THÈMES À ABORDER AUX RENCONTRES DU COMITÉ	3
6	RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR : MISE À JOUR	4
7	ACTIONS DE SUIVI.....	5
7.1	Bilan 2013 des visites du site internet.....	5
7.2	Demande de modification aux décrets	6
8	RAPPORT D'ACTIVITÉS	6
8.1	Registre des plaintes.....	6
9	DIVERS	7
9.1	Poubelle Province	7
9.2	Autres	7
10	PROCHAINE RÉUNION	8

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Calendrier thématique annuel proposé pour les rencontres du Comité
- Annexe 4 Carte des installations de WM
- Annexe 5 Rapport des visites au site internet
- Annexe 6 Registre des plaintes

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Vincelette, coordonnateur aux relations communautaires, souhaite la bienvenue aux participants à la rencontre. La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La proposition d'ordre du jour est présentée. M. Vincelette souhaite ajouter un point : le changement de salle pour les rencontres. Un membre du Comité demande à discuter du documentaire La Poubelle Province et un autre à faire un point sur l'organisation d'une visite au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté. Il figure à l'Annexe 2.

M. Vincelette fait le point sur la visite au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore en expliquant qu'il demeure disponible pour faire visiter le site de Saint-Nicéphore aux membres intéressés, sur simple demande. L'organisation du transport est laissée à la discrétion des membres.

M. Vincelette explique par ailleurs que, lorsqu'il a voulu renouveler la location de la salle communautaire où se tiennent les rencontres du Comité, il a été informé que la salle appartient désormais à la Ville. Certaines conditions ont changé : le prix de location est plus élevé qu'auparavant, et les services qui étaient offerts ne le sont plus. Considérant ces contraintes logistiques, WM invite donc les membres à se rencontrer désormais aux bureaux de WM à Sainte-Sophie.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Je ne suis pas opposé à cette idée, mais cette proposition pourrait être perçue comme un rapprochement des membres du Comité et de WM.</i>	M. Vincelette explique qu'à l'origine, les rencontres du Comité de vigilance de Saint-Nicéphore se tenaient dans une salle communautaire, puis dans des locaux de WM et désormais dans une salle de l'école située sur les terrains de WM. M. Vincelette explique ne pas avoir vécu d'opposition face à cette situation.
<i>Je suis également un peu inconfortable de cette situation, je trouve intéressant d'être dans un lieu neutre, détaché de WM.</i>	

M. Berthiaume, président du Comité de vigilance, propose d'effectuer un tour de table pour recueillir l'opinion de tous les participants. Les membres du Comité se montrent ouverts à la proposition, mais appuient l'importance de distinguer leurs activités de celles de WM.

M. Berthiaume propose de mentionner dans les communications que ce changement de salle ne remet pas en cause le droit de regard et la neutralité du Comité vis-à-vis des activités de WM et que le comité se réserve le droit de changer de place si un malaise survient.

M. Vincelette indique que la prochaine rencontre se déroulera donc aux bureaux de WM et qu'il veillera à bien informer du changement les membres du Comité absents à la présente rencontre.

ACTION DE SUIVI :

- Mentionner clairement dans les communications que le Comité de vigilance accepte de tenir ses rencontres dans les locaux de WM, ce qui ne remet pas en cause le droit de regard et la neutralité du Comité vis-à-vis des activités de WM. Le comité se réserve le droit de changer de place si un malaise survient.
- Bien informer les membres absents du changement de salle pour les rencontres.

3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2013

Le compte rendu de la réunion du 28 novembre 2013 est adopté à l'unanimité. Un membre indique que les copies des comptes rendus photocopées sont difficiles à lire au niveau des titres. M. Craft, animateur de la rencontre, indique qu'un ajustement sera fait.

ACTION DE SUIVI :

- Ajuster la mise en page des comptes rendus pour en assurer une bonne lisibilité.

4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2013

M. Vincelette rappelle que le rapport annuel du Comité constitue la synthèse des comptes rendus des rencontres durant l'année écoulée. M. Vincelette explique que M. Berthiaume viendra signer les lettres accompagnant l'envoi du rapport annuel à la MRC, au ministère, etc. Le rapport 2013 est validé par les membres du Comité.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le Comité fêtera ses 10 ans en septembre.</i>	

5 PROPOSITION ET VALIDATION D'UN CALENDRIER ANNUEL DE THÈMES À ABORDER AUX RENCONTRES DU COMITÉ

M. Vincelette explique que WM propose un calendrier annuel de thèmes à aborder pour structurer les rencontres du Comité. M. Vincelette précise que cette proposition n'empêche pas d'aborder d'autres sujets au cours des rencontres, mais propose une trame de base. M. Lacombe explique que ce calendrier permet d'avoir un encadrement des rencontres, de leur donner une structure pour faciliter la discussion. Cela peut aussi aider les membres à se préparer aux rencontres. La proposition de calendrier est présentée à l'Annexe 3.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Ce calendrier ne risque-t-il pas de nous faire oublier de discuter de certains sujets au moment où ils se présentent?</i>	M. Berthiaume indique que selon lui, ce calendrier n'est pas figé dans le béton et n'empêche pas de traiter d'autres sujets, au besoin. Il serait intéressant d'ajouter un encart dans les ordres du jour qui le rappellerait. M. Craft explique que cette organisation permet aussi de traiter plus en profondeur certaines thématiques.
<i>Pour ma part, je le vois comme une base à partir de laquelle on peut greffer d'autres sujets.</i>	
<i>N'y a-t-il pas un risque que certaines personnes ne viennent qu'à certaines rencontres, dont les sujets les intéressent?</i>	M. Craft indique ne jamais avoir constaté cette pratique, mais qu'un suivi pourrait être effectué. M. Vincelette confirme que cela sera regardé.
<i>Il serait intéressant de proposer, dans les ordres du jour des rencontres par exemple, une description du thème qui sera abordé.</i>	M. Vincelette approuve cette proposition.
<i>Je pense qu'à l'inverse, savoir de quoi on va parler peut stimuler la participation et la recherche d'informations pour les membres du Comité.</i>	

Les participants approuvent le calendrier.

ACTION DE SUIVI :

- Effectuer un suivi de l'affluence des membres du Comité selon les thématiques abordées aux rencontres.
- Ajouter un encart rappelant que l'ordre du jour est modulable.
- Offrir une brève description de la thématique qui sera abordée à la prochaine rencontre.

6 RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR : MISE À JOUR

M. Ghislain Lacombe indique que la cellule excavée au début de 2013 a été mise en service le 9 décembre dernier. L'aménagement de la prochaine cellule a débuté par les travaux d'excavation en février-mars, favorisés par les températures froides. Les membranes géosynthétiques seront installées fin mai-début juin et la cellule devrait être en service au mois de septembre.

À l'aide d'une carte, M. Lacombe localise la zone 4 où WM opère depuis 2004 et la zone 5 opérée depuis 2012. La carte est présentée à l'Annexe 4.

M. Lacombe rappelle que sur la zone 2, 21 puits de captage du biogaz ont été forés, et que des pompes ont été installées à l'intérieur pour évacuer l'eau.

Au fur et à mesure que l'opération d'une cellule avance, WM installe des puits de captage du biogaz. Quand le profil final d'une cellule est atteint, WM procède au recouvrement final avec une membrane géosynthétique, afin d'augmenter le captage et de réduire l'infiltration.

WM tente de réduire au maximum la superficie ouverte des cellules : quand WM ouvre 1 hectare, elle en ferme 1 autre pour réduire l'infiltration. WM procédant actuellement à l'aménagement d'une cellule de 3 hectares, elle effectue donc en parallèle le recouvrement final de 3 hectares.

Pour l'année à venir, M. Lacombe indique que les travaux vont porter sur le captage des biogaz des zones 4 et 5 et l'amélioration du captage de la zone 2.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Jusqu'à quand êtes-vous autorisés à exploiter votre site, selon le décret en vigueur?</i>	M. Lacombe explique que le dernier décret d'exploitation obtenu permet à WM d'opérer jusqu'en 2017 environ, ce qui correspond à toute la zone 5.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Qu'arrivera-t-il par la suite?</i>	M. Lacombe explique que WM va déposer une nouvelle demande de décret au ministère, pour développer la zone 6. Il précise qu'il s'agit d'une démarche administrative, car WM a été autorisée à opérer pendant 10 ans.
<i>Existe-t-il un nouveau chemin entre la carrière de la sablière Paquette et votre site?</i>	M. Lacombe explique que l'excavation de la cellule a amené WM à sortir une grande quantité d'argile. La sablière Paquette, en fin de vie, a accepté de remblayer sa carrière avec cette argile. Cela a amené WM à mettre en place ce chemin temporaire, accessible uniquement pendant les grands gels de l'hiver. Ce chemin est actuellement condamné.
<i>Est-ce la première fois que vous avez cette entente?</i>	M. Lacombe confirme que c'est la première fois qu'une telle entente est conclue. Il explique que plus WM exploite vers le sud de son site, plus elle doit excaver en profondeur, ce qui donne plus d'argile à sortir.
<i>À quoi correspond la tache blanche en bas à droite de la carte?</i>	M. Lacombe explique qu'il s'agit d'argile qui a été épandue sur la zone fermée en 2013, pour optimiser le recouvrement final. 3 mètres d'argile ont été déposés. Cette argile vient également de la zone excavée. Le tout sera revegetalisé.
<i>L'argile constitue une bonne base imperméable au fond des cellules : comment savoir s'il en reste suffisamment lorsque vous excavez?</i>	M. Lacombe explique que WM doit laisser 6 mètres d'argile intacte au fond des cellules pour s'assurer d'avoir cette couche imperméable.

7 ACTIONS DE SUIVI

7.1 BILAN 2013 DES VISITES DU SITE INTERNET

M. Vincelette revient sur le bilan 2012 des visites du site internet du Comité de vigilance de Sainte-Sophie. Il indique que 1 782 visites ont été faites, ce qui confirme la pertinence du site. Le rapport des visites est disponible à l'Annexe 5.

M. Vincelette indique que le site internet de Sainte-Sophie a inspiré le Comité de Saint-Nicéphore qui va se doter d'un site similaire.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-il possible d'identifier si les visiteurs sont des citoyens des alentours?</i>	M. Vincelette indique qu'il va se renseigner auprès du fournisseur.

ACTION DE SUIVI :

- Vérifier auprès du fournisseur s'il est possible de savoir la provenance géographique des visiteurs du site internet du Comité de vigilance.

7.2 DEMANDE DE MODIFICATION AUX DECRETS

M. Lacombe indique que le chargé de projet au MDDEFP en charge du dossier a pris sa retraite. Sa remplaçante a communiqué avec WM la semaine dernière et un suivi aura lieu prochainement pour relancer le dossier. Après la formation du nouveau gouvernement, une fois le dossier complété, il passera devant le conseil des ministres.

ACTION DE SUIVI :

- Faire le suivi de l'avancement de la demande de modification aux décrets.

8 RAPPORT D'ACTIVITÉS

8.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Vincelette indique qu'une plainte pour odeurs a été reçue le 16 janvier 2014. WM a effectué des vérifications et constaté que des travaux d'excavation avaient débuté plus tôt que planifié, sans que l'alerte odeurs n'ait été mise en œuvre. M. Lacombe explique qu'il s'agit d'une mauvaise synchronisation des travaux. Il a communiqué rapidement avec l'entreprise qui excavait et devait profiler les déchets avant d'étaler le sable. M. Vincelette souligne que la plainte formulée a permis d'identifier cette anomalie dans les opérations, ce qui confirme l'importance d'aviser WM en cas d'odeur.

Le registre des plaintes est disponible à l'Annexe 6.

9 DIVERS

9.1 POUBELLE PROVINCE

Un membre du Comité indique avoir visionné récemment le documentaire La Poubelle Province, traitant des enjeux de la gestion des matières résiduelles au Québec. Il explique avoir été étonné d'apprendre que WM avait refusé au documentariste d'accéder au site, considérant que WM a une volonté marquée d'être transparente sur ses activités. Le membre du Comité demande à WM pourquoi elle a refusé.

M. Vincelette explique que le documentariste, en contactant WM pour effectuer la visite, a expliqué quel angle il souhaitait donner à son reportage. WM a estimé que cet angle d'approche n'était pas propice à expliquer de façon neutre ses opérations. La page Facebook dédiée au documentaire est *La Poubelle Province*.

Le membre du comité ayant visionné le documentaire explique ne pas avoir perçu d'attaques directes visant WM dans le reportage. Il indique qu'il aurait trouvé intéressant que le Comité soit informé et consulté sur cette question.

M. Vincelette prend acte de ce commentaire et retient la demande. Il ajoute que WM demeure toujours ouverte à offrir des visites à tout citoyen intéressé.

M. Craft demande si des journalistes ont déjà demandé à visiter le site? M. Vincelette indique que ce genre de demande est très rare. En général, les demandes proviennent d'étudiants de cégep ou d'université ou des personnes qui s'intéressent à l'évaluation environnementale.

9.2 AUTRES

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Pouvez-vous nous faire parvenir le calendrier annuel de thèmes à aborder?</i>	M. Vincelette indique que le calendrier sera disponible en annexe du compte rendu, mais propose de l'envoyer aux membres du Comité dans les prochains jours.

ACTION DE SUIVI :

- Envoyer par courriel le calendrier annuel de thèmes à aborder aux membres du Comité de vigilance.

10 PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance aurait lieu le jeudi 29 mai 2014, à compter de 19 h, aux bureaux de WM.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 05.

Élodie Rolland.

Rapporteuse de la réunion

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume (président du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët	X	
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	M. André Boucher		X
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		X
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill	X	
	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson		X
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)		X
		M. Eric Jutras (district #4)	X	
	MRC de la Rivière du Nord	M. Eric Brunet	X	
		M. Pierre Godin (substitut)		X
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde		X
	Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d		
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette	X	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	X	
		M. Denis Levert		X
	CLD de la Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve		X
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont		X

WASTE MANAGEMENT :

M. Hugues Vincelette, Coordonnateur des relations communautaires

M. Ghislain Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur

Mme Élodie Rolland, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Salle du Club Optimiste de Sainte-Sophie
2181 rue de l'Hôtel de ville, Ste-Sophie, J5J 1K5
27 mars 2014, 19 h 00

Ordre du jour (proposition)

- 19 h 00 Mot de bienvenue
- 19 h 05 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 28 novembre 2013)
Validation du rapport annuel 2013
- 19 h 10 Proposition et validation d'un calendrier annuel de thèmes à aborder aux rencontres du comité de vigilance
- 19 h 20 Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir - mise à jour
- 19 h 35 Pause
- 19 h 45 Actions de suivi
- Bilan 2013 des visites du site internet
 - Demande de modification aux décrets
- 20 h 05 Rapports d'activités
- Registre des plaintes
- 20 h 10 Divers et prochaine réunion
- 20 h 15 Fin de la rencontre



PROPOSITION DE CALENDRIER ANNUEL DES THÈMES À ABORDER AUX
RENCONTRES DU COMITÉ DE VIGILANCE DE SAINTE-SOPHIE

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du rapport annuel ▪ Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Développement des cellules ➢ Travaux divers (captage, traitement) ➢ Mesures d'atténuation anticipées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Eaux de surface ➢ Eaux souterraines ➢ Eaux de lixiviation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du site ▪ Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Biogaz ➢ Aménagement sur le site ➢ Contrôle des goélands ▪ WM et la Politique Québécoise de gestion des matières résiduelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de l'année écoulée : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Constitution du fonds de fermeture ➢ Bilan du Fonds de valorisation agricole ➢ Bilan annuel des plaintes ➢ Retour sur les portes ouvertes ➢ Visites au site Internet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de suivi ▪ Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de suivi ▪ Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de suivi ▪ Registre des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de suivi ▪ Registre des plaintes

Annexe4
Carte des installations de WM



Mois et année	Nombres de visites	Remarques
Janvier 2013	192	
Février 2013	191	
Mars 2013	226	
Avril 2013	221	
Mai 2013	220	
Juin 2013	238	
Juillet 2013	80	
Août 2013	62	
Septembre 2013	96	
Octobre 2013	76	
Novembre 2013	89	
Décembre 2013	91	
Nombre total de visites en 2013 : 1782		

Annexe6

Registre des visites du MIDDEFP



Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
16 janvier 2014	Vents du Sud-Ouest à 11km/h	M. Berthiaume	Odeurs de déchets	Des travaux d'excavation de déchets étaient en cours sur le site, les travaux ont débuté plus rapidement que prévu et l'avis d'odeurs n'avait pas été envoyé. L'avis a été envoyé et une attention particulière a été portée au recouvrement de la zone de travaux.